

CHAPITRE III.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS. — DIVERSES PROFESSIONS RELIGIEUSES PRÉSIDÉES PAR DES ÉVÊQUES. — COURTE NOTICE SUR LES SŒURS SAINT-AGATHANGE, MARIE DU SILENCE, HERMAN-JOSEPH, SAINT-ACHILLE, SAINT-VICTOR ET SAINT-CAMILLE DE LELLIS. — MORT DU R. P. DENIS, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL. — ÉLECTION DU R. P. GUYOT.

La funeste guerre contre l'Allemagne étant terminée, les Filles de la Sagesse continuèrent à remplir avec leur dévouement ordinaire tous les emplois qui leur étaient confiés, et à travailler à leur propre sanctification avec le zèle qu'elles avaient toujours montré pour leur affaire la plus importante. Elles continuèrent aussi à établir quelques nouvelles maisons. Depuis le mois d'avril 1871 jusqu'à la fin de 1877, vingt-six établissements furent fondés dans les localités suivantes : La Chaize-le-Vicomte, Vouvant, Riantec, Nantes, Chemillé, Penmarch, Roz-Landrioux, Bagnols, Lille, Plomeur, Besançon, Phalempin, Beauvais, Plomeur, Paris, Boneffe, Dol, Roubaix, Port-de-Paix et Jérémie, en Haïti, le Vésinet, Saint-Laurent-sur-Sèvre, Ducey et Bouvines. Il faut observer que, dans cet espace de temps, deux maisons ont été fondées à Nantes, et deux à Besançon. Les établissements que nous venons de nommer ont été placés ici dans l'ordre de leur fondation, à l'exception de deux ou trois.

Nous avons vu dans le cours de cette histoire que plusieurs fois les Sœurs de la Sagesse avaient été vivement sollicitées de fonder des maisons non-seulement dans les pays voisins de la France, mais jusqu'en Amérique.

Avant 1875, elles n'avaient encore franchi les frontières de la France que pour entrer en Belgique ; mais enfin elles crurent faire la volonté de Dieu, en traversant le vaste Océan, pour aller s'établir dans une île lointaine. Les Pères de la Compagnie de Marie, avec quelques-uns de leurs Frères coadjuteurs, venaient de fonder une mission en Haïti ; les Sœurs se décidèrent à aller partager leurs travaux, leurs épreuves et leurs mérites. Quatre d'entre elles furent choisies pour se rendre dans notre ancienne colonie de Saint-Domingue : c'étaient les Sœurs Caritine, Supérieure, Nathalie, Marie-Valérie et Léonard.

Parties de Saint-Laurent le 19 octobre 1875, et embarquées le 24, à Bordeaux, sur le paquebot *La Louisiane*, elles arrivèrent au Cap-haïtien, le samedi, 13 novembre. Elles restèrent dans cette ville jusqu'au 30, et furent entourées par Monseigneur Hillion, évêque du Cap, des soins les plus paternels. Le 30, à 6 h. du soir, elles s'embarquèrent pour Port-de-Paix, où elles arrivèrent le lendemain à 6 h. du matin. C'est là qu'elles étaient destinées à faire la classe aux petites filles. Ces quatre Religieuses ont été rejointes à Port-de-Paix, au mois d'octobre de l'année suivante, par les Sœurs Sainte-Jeanne d'Aza et Martial, converse, qui étaient parties de Saint-Laurent, avec les Pères Gabriel et Livenais et le Frère Fulgence, le 19 septembre.

Trois autres Sœurs se sont également embarquées à Bordeaux le 22 septembre 1877, pour aller fonder un établissement en Haïti ; ce sont les Sœurs Saint-Vincent Ferrier, Supérieure, Saint-François de Saint-Michel et Saint-Firme, converse. Elles étaient destinées pour Jérémie, vaste paroisse du diocèse de Port-au-Prince. Au mois d'octobre de la même année, la Sœur Saint-

Louis Lalleman a quitté la France, à son tour, pour aller porter secours à ses Sœurs de Port-de-Paix.

Nous croyons devoir donner ici quelques détails sur l'île d'Haïti, qu'évangélisent les Pères de la Compagnie de Marie, et où les Filles de la Sagesse ont été appelées à exercer leur inépuisable charité. Pour cela nous emprunterons les paroles mêmes de M^{sr} Guilloux, le vénérable archevêque de Port-au-Prince, écrivant au rédacteur de la *Semaine religieuse* de Vannes, pour lui faire connaître l'état de sa mission :

« Haïti a été l'un des principaux points de relâche de Christophe Colomb, qui aborda, le 6 décembre 1492, au fond d'une rade large et sûre, située à la pointe Nord-Ouest de l'île, et y planta la croix. La petite ville du Môle-Saint-Nicolas rappelle aujourd'hui le lieu et la date du jour où Jésus-Christ prit possession de ces rivages étonnés.

« Haïti a été évangélisée par les enfants de saint François, de saint Dominique et de saint Ignace, jusque vers la fin du dernier siècle. A cette époque, les ministres de la religion furent compris dans l'ostracisme général des anciens colons, et, depuis ce moment, l'organisation anormale du clergé avait amené un état de choses profondément déplorable. Plein de sollicitude pour ces populations catholiques, le Saint-Siège conclut enfin avec le Gouvernement d'Haïti le concordat du 28 mars 1860. A la suite de ce traité, Port-au-Prince fut érigé en archevêché avec quatre évêchés suffragants restés sans titulaires.

« Les cinq diocèses de la République renferment environ neuf cent mille catholiques ; le nombre des protestants, que l'on rencontre dans quelques villes du littoral, est excessivement petit, et ils sont presque tous étrangers.

En 1870, il n'y avait encore que 53 prêtres pour subvenir aux besoins spirituels de ces neuf cent mille catholiques, disséminés dans les montagnes et au fond des vastes solitudes. Les paroisses sont immenses pour la plupart ; quelques-unes n'ont pas moins de quarante-cinq mille âmes répandues sur une étendue de 15 à 20 lieues de long et autant de large. D'autres comptent 20, 25, 30 mille âmes. Les populations sont catholiques par le baptême, par les traditions, par le cœur ; mais elles sont, en grande partie, plongées dans la plus déplorable ignorance des premières notions du christianisme.

« Cette ancienne colonie française de Saint-Domingue, autrefois si florissante et si belle, a bien perdu de sa splendeur, depuis que les révolutions l'ont bouleversée, et qu'elle s'est constituée en République. Espérons que la religion donnera à ce peuple une nouvelle vie et développera la prospérité nationale, en même temps qu'elle opérera le salut des âmes.

« On trouve à Haïti une nature grandiose, une végétation luxuriante, des montagnes aux innombrables mamelons, des vallées délicieuses, des plaines fertiles, des sites enchanteurs, qui étonnent et ravissent à la fois les voyageurs. Haïti est une vraie Suisse, à part les glaces et les neiges éternelles, toujours parée d'une riante verdure. Le point culminant de l'île, le Cibao, est à plus de 2500 mètres au-dessus de niveau de la mer. »

Depuis que M^{sr} Guilloux parlait ainsi, il a eu le bonheur de voir M. l'abbé Hillion, son vicaire général, appelé à l'évêché du Cap-Haïtien pour le bien d'une multitude d'âmes que son zèle ne pouvait atteindre. Il a vu s'augmenter le nombre des prêtres chargés d'évangéliser des populations qui avaient si grand besoin

de leur ministère. Il a eu la joie de confier la direction de son grand-séminaire, en France, aux Pères de la Compagnie de Marie qui, après avoir accepté pour eux-mêmes une mission en Haïti, ne négligent rien pour former à la science et à la piété les jeunes lévites qui se disposent aussi à devenir des apôtres de cette île lointaine. Plus heureux que d'autres évêques d'Amérique qui, en divers temps, avaient inutilement demandé des Filles de la Sagesse pour leurs diocèses, il a pu en obtenir pour des populations soumises à sa juridiction et à celle de M^{gr} l'évêque du Cap-Haïtien.

De nouvelles demandes sont adressées encore aux Filles de la Sagesse pour ces plages lointaines, et, si telle est la volonté de Dieu, on aura sans doute à enregistrer de nouveaux départs. On est sûr au moins que le dévouement des Filles de Montfort ne s'épuisera pas. Si elles ne franchissent pas l'Océan en plus grand nombre, c'est qu'elles sont retenues en France par les œuvres multipliées et importantes dont elles sont chargées, et qu'elles ne peuvent rejeter toutes les demandes de nouveaux établissements qui leur sont faites avec instances dans leur propre patrie.

Ce qui console et remplit d'espérance pour l'avenir, c'est que Dieu continue à diriger vers le noviciat de la Sagesse un grand nombre de jeunes personnes du monde qui se sentent appelées à l'état religieux. C'est le 29 septembre 1872 qu'a eu lieu la plus nombreuse profession qu'on ait vue à la Communauté. Cent douze Religieuses firent leurs vœux annuels ou perpétuels ; soixante-quinze novices furent revêtues du saint habit. Mgr Freppel, évêque d'Angers, présida cette magnifique et édifiante cérémonie. L'affluence des étrangers était extraordinaire. La chapelle, bien que spacieuse, était trop étroite

pour contenir la foule des assistants. On remarquait parmi eux M. Louis Veillot, le célèbre rédacteur de *l'Univers*. Dans ce même jour, Monseigneur Freppel prêcha, avec son éloquence ordinaire, à la chapelle de la Sagesse, à l'église paroissiale et à la chapelle des Frères de Saint-Gabriel.

Depuis 1872, on a vu avec bonheur plusieurs autres seigneurs évêques venir présider des cérémonies semblables chez les Filles de la Sagesse. La profession du 2 février 1873 a été présidée par Monseigneur Fournier, évêque de Nantes, qui, en 1877, a terminé, à Rome, sa glorieuse carrière ; celle du 8 juin de la même année, par Monseigneur Bécél, évêque de Vannes ; celle du 8 juin 1875, par Monseigneur Le Coq, évêque de Luçon, qui a présidé encore la profession du 8 juin 1877. Monseigneur Guilloux, archevêque de Port-au-Prince, a fait la profession du 29 septembre 1875.

Les Communautés de Saint-Laurent ne perdront jamais le souvenir de ces vénérables prélats et de bien d'autres encore, qui leur ont apporté, avec des bénédictions abondantes, les encouragements de leurs paroles et l'édification de leurs exemples. Elles n'oublieront pas, en particulier, Mgr Le Coq, qui n'a fait, pour ainsi dire, que passer sur le siège épiscopal de Luçon, mais qui a su, en peu de temps, gagner l'estime et l'affection de tous ses diocésains, prêtres et laïques, lesquels l'ont accompagné des regrets les plus vifs et les plus sincères, quand, à la voix du Souverain Pontife, il a été obligé, en 1877, de quitter le diocèse de Luçon pour celui de Nantes. Mais la divine Providence a su lui trouver un digne successeur dans Mgr Catteau, qui a tout ce qu'il faut pour se faire respecter, estimer et aimer, et pour faire un grand bien dans son religieux diocèse.

Tandis que la Congrégation de la Sagesse ouvrait ses bras et son cœur aux jeunes filles vertueuses qui quittaient le monde pour s'enrôler sous sa blanche bannière, elle voyait aussi bien souvent quelques-unes de ses Sœurs quitter la patrie terrestre pour s'envoler dans le sein de Dieu : les unes, après de longues années de bonnes œuvres et de mérites ; d'autres, après avoir goûté à peine les premières douceurs de la vie religieuse. Les desseins du Seigneur sont toujours admirables. Heureuses ces vénérables Religieuses qui, après avoir longtemps combattu les bons combats, se présentent à leur céleste Epoux avec des mains toutes remplies de honnes œuvres et des cœurs tout embrasés d'amour ! Heureuses aussi celles qui, ayant fait généreusement tous les sacrifices que Jésus leur demandait, courent presque aussitôt se présenter à lui, avec un cœur tout plein de ferveur et de bonne volonté !

Nous aurions ici bien des noms à redire et bien des exemples de vertu à rappeler ; mais nous devons nous borner. Nous dirons quelques mots seulement de cinq ou six des Sœurs qui ont terminé leur carrière dans ces dernières années, après avoir rendu de grands services à la religion, à leurs frères et à leur Communauté.

La première dont nous ayons à parler est la chère Sœur Saint-Agathange qui nous a été d'un grand secours pour la composition de l'histoire des Filles de la Sagesse, puisque c'est elle qui a mis en ordre et copié de sa propre main une grande partie des annales de la Congrégation. Née à Lorient, le 5 septembre 1789, elle portait dans le monde le nom de Caroline Noguès. Elle perdit son père et sa mère dans un âge encore tendre, et reporta toutes ses affections sur un frère plus jeune

de quelques années, qu'elle appelait toujours *mon petit frère*.

Ce jeune homme aimait la marine et s'engagea dans cette carrière. Après chaque voyage, il revenait vers sa sœur, qui était heureuse de le revoir. Au moment où il allait entreprendre un voyage de longcours, Caroline eut comme un pressentiment qu'elle ne le reverrait plus. Hélas ! elle ne se trompait pas ; quelques mois s'étaient écoulés depuis le départ de son cher petit frère, lorsqu'un jour elle apprit la triste nouvelle qu'il était mort sur mer.

Dégagée de tout lien et de toute affection de famille, Caroline tourna toute sa sollicitude vers les malheureux, auxquels elle s'appliqua à faire le plus de bien possible. Devenue maîtresse de pension à Vannes, elle trouva dans cet emploi une ample matière à l'exercice de son zèle. Mais Dieu avait sur cette âme des vues particulières. Il la destinait à un état plus parfait, et il voulait qu'elle fût le modèle et l'ornement d'une famille religieuse pour laquelle elle n'avait senti d'abord que de la répugnance. Elle avait eu occasion de voir plusieurs fois les Filles de la Sagesse de l'hôpital général de Vannes ; mais jamais elle ne leur avait parlé, et, sans savoir pourquoi, tout en elles, jusqu'à leur costume, lui déplaisait.

Cependant elle se croyait appelée à la vie religieuse, et elle se décida d'elle-même à entrer dans une Communauté cloîtrée. Elle était alors à Lorient. Elle fit ses préparatifs de départ, et comme elle passait à Vannes pour se rendre à la Communauté qu'elle avait choisie, elle écrivit à son directeur, vicaire général du diocèse, pour lui annoncer qu'elle désirait le voir, en passant par la ville épiscopale. Elle le vit en effet ; mais le pieux directeur ne se trouva pas de son avis. « Mademoiselle

lui dit-il, vous n'irez pas chez les Sœurs cloîtrées, je ne le veux pas, mais chez les Filles de la Sagesse ; c'est là que le bon Dieu vous appelle. Faites porter vos malles à l'hôpital, et rendez-vous-y sans retard. Le Supérieur général de la Communauté est en tournée dans les environs ; il doit passer par Vannes ; vous réglerez toutes choses avec lui. » Ces paroles furent comme un coup de foudre pour Mademoiselle Noguès, qui se soumit cependant à la décision de son directeur et alla passer quelques jours à l'hôpital. Le P. Duchesne, Supérieur général, y arriva bientôt, et emmena la nouvelle postulante à Saint-Laurent. C'était à la fin de janvier 1818. Le long de la route, le bon Supérieur s'était aperçu que sa compagne de voyage prenait beaucoup de tabac. En arrivant au pont de Saint-Laurent, il lui dit, en souriant : « Mademoiselle, prenez encore une bonne prise ; mais que ce soit la dernière, car vous ne trouveriez pas cette habitude à la Communauté. » Mademoiselle Caroline fit gaiement ce qu'on lui disait, puis elle jeta sa tabatière à la rivière, renonçant pour toujours à l'habitude qu'elle avait contractée.

Celle qui n'avait éprouvé jusque-là que de l'éloignement pour les Filles de la Sagesse changea bientôt de sentiment. Elle commença et continua son noviciat avec beaucoup de ferveur. On se vit dans l'obligation d'en abrégier la durée, car on eut besoin d'elle pour l'envoyer avec d'autres Sœurs commencer l'établissement du Mont-Saint-Michel. Elle fit ses vœux après neuf mois de noviciat, et reçut le nom de Saint-Agathange.

Rentrée à Saint-Laurent, au bout de trois ans, elle fut employée au premier noviciat, où elle resta dix ans, sous la direction de la chère Sœur Saint-Marcellin. Elle fut dans cet emploi, pour ses jeunes novices, un modèle

de toutes les vertus religieuses. Nommée Supérieure à Pontorson, elle se trouvait dans son élément, au milieu des pauvres qui l'aimaient comme leur mère. Elle resta sept ans dans cet établissement. Rappelée à Saint-Laurent, en 1839, elle fut nommée première Maîtresse du noviciat et quatrième Assistante jusqu'à l'élection suivante. On n'a pas oublié encore à la Communauté avec quel zèle et quel dévouement elle s'appliqua à instruire et à former à la vie religieuse les jeunes Sœurs qui lui furent confiées.

En 1848, la chère Sœur Agathange fut nommée Supérieure à Rennes, où elle donna, comme partout ailleurs, l'exemple des plus belles vertus. En 1851, elle fut appelée à Saint-Laurent pour assister à un Chapitre général, et on la garda à la Communauté. C'est à cette époque qu'elle fut chargée de mettre en ordre les chroniques de la Congrégation. On lui confia là une tâche difficile ; mais personne ne pouvait s'en acquitter mieux qu'elle. Ces annales ne comprennent pas moins de 12 volumes in-folio. Les différents faits que l'on raconte y sont rangés par années. On rencontre là une multitude de circulaires envoyées par les Supérieurs, des lettres écrites dans une foule d'occasions, des traités passés avec différentes administrations, des récits plus ou moins intéressants. On y trouve à peu près tous les matériaux nécessaires pour composer une histoire de la Congrégation de la Sagesse ; mais ces matériaux sont jetés pêle-mêle dans cet énorme manuscrit, dont il faut les tirer, non sans travail, pour les coordonner et en faire un édifice convenable : c'est ce que nous avons tâché de faire.

En 1857, la chère Sœur Agathange fut nommée Maîtresse des novices converses ; ce qui ne l'empêcha pas

de continuer son travail des chroniques. Quelques années plus tard, retenue dans sa chambre par de fréquentes maladies, elle fut déchargée de son emploi de Maitresse des novices converses ; mais, jusqu'à son dernier jour, elle s'occupa sans relâche d'écrire ce qu'elle savait de l'histoire de sa Congrégation. La veille de sa mort, elle mettait encore sur le papier, avec son crayon, des avis qu'elle avait donnés de vive voix aux novices dont elle avait eu la direction.

C'est le 1^{er} janvier 1873, à 10 heures du matin, que la vénérable Sœur Saint-Agathange rendit sa belle âme à Dieu. Elle était âgée de 83 ans et quelques mois. Jusqu'à la fin, elle avait conservé toute son intelligence, sa gaieté et l'amabilité de son caractère. Bien qu'elle fût occupée tout le jour à écrire, depuis bien des années, elle ne se servait point de lunettes. A 83 ans elle voyait, disait-elle, aussi clair qu'à 18 ans.

Quelques jours après la mort de la Sœur Saint-Agathange, la Sœur Marie du Silence termina aussi à Saint-Laurent sa longue et sainte carrière. Elle s'appelait dans le monde Marianne Vallache. Elle était née à Nantes, sur la paroisse de Sainte-Croix, le 28 juillet 1792, de parents très-chrétiens. Elle avait à peine seize ans, quand elle perdit son père. Elle était l'aînée de huit enfants, un garçon et sept filles. Dieu bénit cette nombreuse et intéressante famille. Le garçon et l'une des filles s'établirent convenablement dans le monde ; les six autres filles devinrent Religieuses, quatre dans la Congrégation de la Sagesse, deux dans la Communauté des Sœurs cloîtrées de Sainte-Marie de la Providence.

Marianne, douée d'un caractère doux et aimable, sut gagner l'affection de toutes les personnes qui la connaissaient. Elle fut élevée par sa grand'mère, femme d'une

solide piété, qui aimait à suivre tous les exercices religieux de la paroisse Sainte-Croix qu'elle habitait elle-même. De bonne heure, elle emmenait avec elle la petite Marianne qu'elle affectionnait bien tendrement. Parfois la jeune enfant s'ennuyait un peu de la longueur des exercices. « Ma bonne maman, disait-elle, vos prières sont bien longues. — Ma fille, répondait la grand'mère, si tu aimais bien le bon Dieu, tu ne t'ennuierais pas si facilement à le prier. » La petite Marianne, dans sa simplicité enfantine, demanda au bon Dieu la grâce d'être comme sa grand'mère qui aimait à le prier. Cette naïve prière fut exaucée, car, toute jeune encore, elle éprouva un goût extraordinaire pour la prière.

Marianne grandissait, et en même temps les qualités aimables qui ornaient son cœur et la douce piété que l'on avait remarquée en elle, dès ses jeunes années, se développaient chaque jour d'une manière merveilleuse. A l'âge de 19 ans, elle se fixa entièrement avec sa mère. Madame Vallache ne pouvait suffire toute seule à ses nombreuses occupations et aux soins constants que réclamaient d'une mère des enfants en bas âge. Marianne lui était d'un grand secours. Elle ne mettait point de bornes à son dévouement. Non-seulement elle s'appliquait à rendre à sa mère tous les services qu'elle lui demandait, mais elle allait au-devant de tout ce qui pouvait lui faire plaisir, remplissant toujours les offices les plus humbles de la maison. Elle était remplie d'affection pour son jeune frère et pour ses sœurs, et elle les entourait des soins les plus tendres et les plus minutieux.

Elle se faisait remarquer par sa dévotion à la Sainte Vierge, et elle ressentait un ardent amour pour le Dieu de l'Eucharistie ; elle montrait aussi une vive affection

pour les pauvres. Ces pieux sentiments lui faisaient désirer d'entrer en Communauté, mais non précisément pour être Religieuse, car, dans son humilité profonde, elle ne se croyait pas digne d'embrasser un état aussi parfait, mais pour servir les pauvres, en qui elle voyait la personne de Jésus-Christ, et afin de pouvoir satisfaire plus aisément son ardent désir de la sainte Communion.

Passant, un dimanche, auprès de l'hôpital général, elle ne put s'empêcher de dire à l'une de ses sœurs qui l'accompagnait : « Oh ! si je pouvais, un jour, entrer dans cette maison, que je serais heureuse ! Je sais travailler, je pourrais rendre service aux pauvres, puis j'aurais le bonheur de faire souvent la sainte Communion. » Elle finit par découvrir ses pensées les plus intimes à son directeur, M. le curé de Sainte-Croix, qui l'engagea à prier beaucoup pour connaître la sainte volonté de Dieu. Elle redoubla donc ses prières, et s'approcha de la Communion plus fréquemment et avec plus de ferveur que jamais. Enfin elle crut que Dieu l'appelait en religion, et elle songea d'abord à entrer chez les Ursulines qu'elle connaissait ; mais, sur l'avis de son directeur, elle se décida à entrer dans la Congrégation de la Sagesse. Elle se rendit à Saint-Laurent, où elle fut reçue par la Mère Saint-Calixte, qui était alors Supérieure générale.

Elle fut, pendant son noviciat, un modèle de ferveur et d'humilité. Elle fit sa profession le 16 mai 1828, et reçut le nom de Sœur Marie du Silence. Au sortir du noviciat, on l'envoya à l'hôpital Saint-Louis, à La Rochelle, où elle remplit plusieurs emplois durant 44 ans. Chargée, pendant bien longtemps, du soin des orphelins, elle leur témoigna toute la tendresse d'une véritable mère.

Un jour, ayant obtenu de la Supérieure la permission de les conduire à la mer, pour leur faire prendre un bain, elle se fit accompagner d'une infirmière qui devait se trouver au milieu des enfants et les empêcher de s'éloigner du rivage. Pour elle, en demeurant sur la grève, elle ne perdait pas de vue la petite troupe qui lui avait été confiée. Tout à coup elle s'aperçoit qu'une des enfants est éloignée de ses jeunes compagnes, et entraînée par les flots. Aussitôt, après s'être recommandée à la Sainte Vierge, l'intrépide Religieuse se jette à la mer avec tous ses vêtements. Elle disparaît un instant sous les vagues ; mais Dieu veillait sur elle. Elle put échapper à un immense danger, et ramener sur la plage la petite fille que l'on croyait perdue.

Une autre fois, elle avait conduit ses orphelins à la promenade. Pendant un moment, elle se trouva seule dans un sentier très-étroit, avec la plus petite des enfants qu'elle tenait par la main. Tout à coup un taureau furieux s'élance dans ce sentier et se précipite sur la Religieuse. Celle-ci, sans se déconcerter, étend l'enfant par terre et se jette à ses côtés, en lui faisant un rempart de son corps. Le taureau, en passant au galop, pose son pied sur la tête de la Sœur, mais sans lui faire aucune blessure. Ces événements contribuèrent encore à augmenter sa confiance dans la Sainte Vierge et dans la divine Providence. Après une vie toute remplie de vertus et de bonnes œuvres, la Sœur Marie du Silence vint terminer sa carrière à Saint-Laurent, le 8 janvier 1873.

L'année suivante, la Congrégation de la Sagesse eut la douleur de perdre l'un de ses membres les plus vénérables et les plus distingués par le talent et la vertu : c'était la chère Sœur Herman-Joseph. Elle était née à

La Rochelle, le 17 novembre 1798, de parents honnêtes et chrétiens, et portait dans le monde le nom de Madeleine Almand. Placée, bien jeune encore, au pensionnat de Saint-Laurent, que les Filles de la Sagesse avaient élevé à la fin de la Révolution, elle se fit remarquer par son intelligence et sa piété. De bonne heure elle manifesta le désir d'être Religieuse, et elle demandait souvent à ses bonnes et vertueuses maîtresses si elle resterait longtemps avec les petites filles de la classe. Enfin, on céda à ses désirs, et on la reçut au noviciat le 17 septembre 1811. Elle fit profession le 27 septembre 1812, sous le nom de Sœur Herman-Joseph ; elle n'avait pas encore terminé sa quatorzième année.

Après sa profession, elle fut envoyée à l'hôpital militaire du Château d'Oleron et employée au bureau. Du Château elle eut son obéissance pour Brest et fut placée au magasin. Dans ce nouvel emploi on vit briller son esprit d'ordre et d'économie. Plus tard, elle fut nommée troisième Maîtresse au noviciat, où elle resta quelque temps, puis elle fut envoyée comme Supérieure à l'hôpital de la marine, à Toulon. Son humilité était si grande qu'elle se croyait incapable de remplir cet important emploi. Elle cherchait toujours à se cacher derrière ses Sœurs, qu'elle regardait comme bien plus capables de gouverner la maison. Cependant les administrateurs connurent bientôt et surent apprécier le trésor qu'ils possédaient. Ils ne décidaient rien d'important sans consulter la Supérieure qui leur disait avec simplicité : « Vous êtes les maîtres, Messieurs ; nous nous conformerons à votre décision. — Non, Madame, répondaient les administrateurs, nous désirons que vous nous donniez votre avis. » Alors elle exposait humblement et simplement sa pensée, puis elle ajoutait :

« Telle est ma manière de voir, Messieurs ; faites maintenant comme vous jugerez à propos. » Messieurs les administrateurs n'avaient pas de peine à se rendre à son avis qui reposait toujours sur de bonnes raisons.

Elle sut faire régner dans la maison la régularité la plus parfaite. Toujours la première aux exercices de la Communauté, elle arrangeait tellement les choses que toutes les Sœurs trouvaient également le moyen d'observer le règlement journalier dans tous ses points. Elle tenait à ce que ses Sœurs pussent faire exactement leur retraite mensuelle, sans s'occuper des affaires extérieures de la maison ; pour cela, deux dimanches par mois étaient consacrés à cet exercice ; de cette manière la moitié des Sœurs était en retraite, tandis que les autres s'occupaient de tous les emplois. L'esprit d'union et de charité qui régnait dans l'établissement était le résultat d'une aussi sage direction. Les Sœurs aimaient leur Supérieure, et, entraînée par l'exemple de ses rares vertus, elles n'aspiraient qu'à marcher sur ses traces.

Ce qui manquait à la chère Sœur Herman-Joseph, c'était la santé. Souvent elle était obligée de garder la chambre ; mais les emplois ne souffraient nullement de son absence ; chaque jour, les Sœurs lui rendaient compte de tout.

En 1835, le choléra fit de cruels ravages à Toulon. Les Filles de la Sagesse trouvèrent là une nouvelle occasion de faire éclater leur dévouement et leur charité d'une manière admirable. La Supérieure ne resta point en arrière de ses Sœurs, malgré la faiblesse de sa santé. Armée d'un courage bien au-dessus de ses forces, elle se trouvait partout où le besoin des malades réclamait sa présence. Les administrateurs, craignant pour leur vie, crurent devoir s'éloigner et abandonnèrent entièrement

la direction de l'hôpital à la chère Sœur Herman-Joseph, qui ne négligea rien pour procurer aux pauvres malades tous les secours imaginables. En récompense d'un si beau dévouement, le Gouvernement voulut décerner à cette digne Fille de la Sagesse une médaille d'or à l'effigie du roi. Le préfet maritime remit lui-même cette médaille à la Supérieure, en présence de toutes les autorités de la marine et de toutes les Sœurs réunies dans une vaste salle de l'hôpital.

La chère Sœur Herman-Joseph resta à Toulon jusqu'en 1842. A cette époque elle fut rappelée à Saint-Laurent, et nommée successivement Provinciale de Rennes, de Nantes et de La Rochelle. En 1857, elle revint à Saint-Laurent et fut nommée première Assistante. Dans ce nouvel emploi, elle continua à rendre de grands services à la Communauté, et à donner à toutes ses Sœurs l'exemple des plus belles vertus. Malgré la faiblesse de sa santé, elle s'occupait avec une activité douce et ferme de tout ce dont elle était chargée. On la voyait toujours la première aux exercices. Calme et silencieuse, vivant en Dieu, elle semblait n'avoir presque rien à faire, et cependant ses occupations étaient nombreuses, et elle n'abandonnait à personne le soin de ce qui lui était confié.

En 1872, on lui donna la surveillance de l'infirmerie. Elle déploya dans ce dernier emploi toutes les ressources de sa charité et de son affection pour ses Sœurs malades, et fut pour toutes ce qu'elle avait été toute sa vie, un modèle de parfaite régularité. Elle s'endormit enfin doucement et saintement dans le Seigneur. Elle mourut comme elle avait vécu, le 17 mars 1874, à l'âge de 76 ans.

Le 26 novembre 1875, la Congrégation eut la douleur

de perdre la Sœur Saint-Achille, Supérieure de l'hôpital maritime de Toulon. Son nom du monde était Antoinette Chanveux. Elle était née à Cognac, le 25 avril 1812, et appartenait à une famille très-chrétienne et très-estimée dans la ville. Elle fit profession le 26 décembre 1834, et, après son noviciat, elle fut envoyée à Toulon, où elle rendit, comme simple Sœur, de longs et importants services.

Au mois de décembre 1860, elle fut nommée Supérieure de l'établissement. Dans cette charge si importante, on vit briller avec éclat son humilité profonde et sa grande charité pour tous ceux qui l'entouraient. Elle montra surtout pour ses Sœurs une affection véritablement maternelle. Aussi ses Sœurs, à leur tour, avaient pour elle l'affection la plus tendre et la plus respectueuse. Son dévouement pour les malades était au-dessus de tout éloge.

On lisait dans un journal de Toulon, peu de jours après sa mort :

« Toute la génération actuelle de nos médecins connaissait la Sœur Saint-Achille et la vénérait profondément ; car on l'avait vue infatigable à tous les chevets et bravant avec une simplicité évangélique les dangers des épidémies successives qui se sont abattues sur notre ville depuis 35 années, sans compter ces milliers de malades que les expéditions de Crimée, de Chine, d'Italie et du Mexique avaient fait refluer dans nos hôpitaux maritimes, et qui ont toujours passé par les mains dévouées de la Sœur Saint-Achille. »

Ses obsèques se firent avec une grande pompe. Plusieurs Religieuses de divers Ordres s'étaient jointes

aux Filles de la Sagesse, pour accompagner à sa dernière demeure le corps de la vénérable Supérieure. On voyait à cette cérémonie funèbre un grand nombre d'ecclésiastiques, entre autres Messieurs les curés des principales paroisses de la ville, et Messieurs les aumôniers de la marine, qui faisaient deuil. Toutes les autorités maritimes étaient présentes, le vice-amiral, le préfet, le major général, le commissaire général, beaucoup d'autres commissaires, les directeurs, un colonel et des officiers d'infanterie de marine, tous les médecins en chef... Les infirmiers majors portaient le cercueil, et les infirmiers de Toulon et de Saint-Mandrier formaient le piquet d'honneur. La foule qui suivait le convoi était immense. Toute cette pompe était un magnifique hommage rendu à la vertu de la chère Sœur Saint-Achille.

Quelques mois plus tard, la Communauté de la Sagesse faisait une autre perte bien sensible dans la personne de la Sœur Saint-Victor, décédée à Saint-Laurent-sur-Sèvre. Mademoiselle Marguerite Sallé, en religion Sœur Saint-Victor, était née, le 13 février 1790, au Grand-Moulin, paroisse des Epesses, diocèse de Luçon, d'une famille très-honorable et bien connue dans la Vendée. Elle passa ses premières années auprès de sa mère, femme véritablement chrétienne, qui sut faire germer dans le cœur de sa chère enfant ces vertus solides qui devaient plus tard la rendre chère aux pauvres et faire d'elle un admirable modèle de charité et de simplicité.

La Révolution de 1793 ayant éclaté d'une manière terrible; Marguerite partagea les dangers sans nombre que présentait, à chaque instant, une époque où le vice régnait en souverain, où la vertu était regardée comme un crime. Pour échapper aux massacres des Bleus qui

couvraient alors la Vendée de meurtres et d'incendies, la famille Sallé, comme bien d'autres, fut obligée de fuir et de se cacher, et souvent elle manqua du nécessaire. Il arriva qu'ayant épuisé les vivres qu'elle avait emportés avec elle dans les champs et dans les forêts, et ne pouvant s'en procurer sans danger, elle fut réduite à se nourrir de navets crus qu'elle prenait dans un champ voisin.

Trop jeune encore, dans le commencement, pour comprendre la grandeur des dangers auxquels sa famille était exposée, et entourée de soins minutieux qui l'empêchaient de ressentir autant que ses parents le malheur de sa position, Marguerite reportait toute sa sollicitude sur un petit panier qu'elle regardait comme son trésor. Il lui semblait que, si elle pouvait le sauver, rien n'était perdu. Quand, à l'approche de l'ennemi, il était nécessaire de fuir, elle prenait gaiement son petit panier et disait naïvement à sa mère: « Partons, maman, je suis prête. »

Plus âgée de quelques années, elle commença à partager pour les siens les inquiétudes de sa pieuse mère; et lorsque la rage révolutionnaire se déchainait avec plus de fureur contre les amis de la religion, alors, peu éloignée du lieu où se livrait quelque combat, on la voyait, avec son frère aîné, prier, à l'exemple de sa mère, les bras en croix, pendant tout le temps que se faisaient entendre les coups de fusil.

A l'âge de 9 ans, Marguerite fut placée, à Saint-Laurent, dans un pensionnat qu'élevèrent alors les Filles de la Sagesse, quand la tourmente révolutionnaire eut fait place à un régime plus doux. Là elle se montra studieuse, remplie de piété, de douceur, de docilité et d'affection pour ses maîtresses et ses compagnes. Après quelques années passées à Saint-Laurent, elle rentra

dans sa famille, et partagea son temps entre le travail, la prière et les soins des pauvres pour lesquels elle se montrait très-charitable. A 19 ans, elle fut reçue au noviciat des Filles de la Sagesse, et elle fit sa profession le 3 mai 1810.

On l'envoya tout d'abord à l'hôpital d'Auffrédy, à La Rochelle, où elle fut employée au bureau avec la chère Sœur Saint-Lin, qui devint plus tard Supérieure générale. Dans ses rapports écrits avec l'administration militaire elle signait :

« Sœur SAINT-VICTOR, Fille de la Sagesse,
« Officier payeur. »

Pendant qu'elle était à Auffrédy, il arriva à l'hôpital un militaire malade, condamné à cinq ans de travaux forcés pour avoir déserté. En inscrivant sur sa feuille le nom du nouveau venu, elle reconnut le nom d'une famille honorable des Epesses, sa paroisse natale. Après avoir pris des informations, elle s'assura qu'en effet ce jeune homme était membre de la famille qu'elle connaissait. Elle demanda sa grâce avec tant d'instances qu'elle eut la joie de l'obtenir.

Appelée à Saint-Laurent, elle fut nommée seconde Assistante, en 1834, et troisième Assistante, en 1839. En 1842, elle devint Provinciale de Nantes, puis d'Orléans, de La Rochelle et enfin de Poitiers. Elle remplit, pendant 14 ans, cette charge importante avec beaucoup d'habileté et de sagesse. Dans ses rapports avec les personnes étrangères à la Communauté et avec les Sœurs, elle faisait preuve de fermeté et de douceur, selon les circonstances. Elle tenait à ce que la Règle fût parfaitement observée dans toutes les maisons dont la sur-

veillance lui avait été confiée ; du reste en cela elle donnait l'exemple. Dure à elle-même, elle était grande et généreuse pour tous, surtout pour ses Sœurs. Elle tenait essentiellement à ce que les Supérieures locales leur fournissent ce qui était convenable pour la nourriture, le vêtement, les emplois, surtout la santé, qu'elle regardait avec raison comme une grande richesse, qu'il fallait conserver, autant que possible, pour le bien des œuvres. Elle était d'une franchise toute vendéenne, qui ne lui permettait pas de cacher sa pensée et de ne faire connaître la vérité qu'à demi. On était sûr au moins, en traitant avec elle, que son langage était conforme à ses convictions, et que sa conduite ne démentirait pas ses paroles.

En 1856, elle fut nommée Supérieure de l'hôpital de Niort, où elle resta jusqu'en 1861. A cette époque, elle fut envoyée comme Supérieure à la maison de Moreuil, qu'elle dirigea pendant 14 ans. Agée alors de 85 ans, mais jouissant de toutes ses facultés, elle fut rappelée à Saint-Laurent, pour y prendre un peu de repos, et se préparer, dans la prière et dans la méditation, à aller recevoir au ciel la couronne qu'elle avait si bien méritée. Elle se montra toujours un modèle de toutes les vertus religieuses. Partageant son temps entre les exercices de la Communauté, qu'elle suivait régulièrement, et le travail manuel, elle donnait encore, à la fin de sa vie, un touchant exemple de charité, d'humilité et de pauvreté. Trouvant que ses Sœurs, qui étaient chargées de préparer les légumes pour les repas, avaient beaucoup de travail, elle allait régulièrement, deux fois la semaine, les aider dans leur besogne. Elle se rendait également, une fois par semaine, à la basse-cour, pour offrir ses services à la Sœur converse chargée de cet emploi. Quelle

charité ! Quelle humilité, en même temps, dans cette vénérable Fille de la Sagesse qui, depuis plus d'un demi-siècle, avait rempli, avec tant de succès, les emplois les plus honorables de la Congrégation !

Elle s'occupa ainsi au travail et à la prière jusqu'à son dernier moment. Elle fut malade deux ou trois jours seulement. Le 28 avril 1876, elle reçut le saint Viatique, à 9 heures du matin, et le soir, sur les 6 heures et demie, elle rendit sa belle âme à Dieu ; c'était le jour anniversaire de la mort du Vénérable de Montfort et de celle de la Mère Marie-Louise de Jésus. Elle avait terminé sa 86^e année, et en avait passé 67 dans la Congrégation.

A la fin de l'année 1876, une autre Religieuse d'un grand mérite fut enlevée encore à la Congrégation : c'était la Sœur Saint-Camille de Lellis. Son nom du monde était Eulalie-Perrine Hamonet. Née à Saint-Malo, en Bretagne, le 31 mars 1823, d'une honorable famille qui lui fit donner une excellente éducation, elle manifesta de bonne heure le désir d'entrer en religion. Après avoir reçu le consentement de ses parents qui l'aimaient tendrement, mais qui ne voulaient pas s'opposer à la volonté de Dieu, elle se rendit à Saint-Laurent-sur-Sèvre le 11 septembre 1841, et fit sa profession le 29 septembre de l'année suivante. Pendant son noviciat, elle se montra un modèle de piété, de régularité, de docilité, de douceur et de bonne volonté. Ses qualités solides et aimables faisaient espérer qu'elle serait, un jour, l'un des sujets les plus distingués de la Congrégation.

Après sa première profession, on la plaça à l'Hôtel-Dieu de Poitiers, où elle fut chargée successivement de divers emplois qu'elle remplit avec autant de zèle que d'intelligence. Au bout de cinq années, elle fut rappelée à Saint-Laurent, pour y faire sa grande profession. On

l'envoya ensuite à l'hôpital Saint-Louis, à La Rochelle, où elle arriva le 8 octobre 1847. Elle fut d'abord placée à l'ouvroir, pour surveiller le travail des jeunes filles, et, dix mois après, on lui donna un emploi à la pharmacie. On lui confia un peu plus tard la direction de cet emploi si important et si difficile, qui demande tant d'intelligence, de prudence, de patience et de charité. On peut dire qu'elle s'en acquitta dans la perfection. Toujours elle se montra attentive à tous les besoins de ses malades quels qu'ils fussent, et sa bonté lui conciliait tous les cœurs. Les maladies les plus rebutantes ne l'étaient pas pour elle ; ses soins délicats, ses douces paroles et son regard affectueux adoucissaient les souffrances les plus cruelles et faisaient naître l'espérance dans les malades les plus désespérés.

Quand ses Sœurs avaient besoin, à leur tour, des soins de la pharmacienne, elles étaient assurées à l'avance que les secours ne leur manqueraient pas, et qu'elles ne mettraient point à bout sa patience et sa charité. On n'a pas oublié, à l'hôpital de la Rochelle, les soins minutieux, le religieux respect, la tendre affection dont elle entoura toujours sa vénérable Supérieure, la chère Sœur Saint-Martin, devenue très-infirmes.

Cette digne Supérieure ayant été appelée à Saint-Laurent, la Sœur Camille de Lellis fut choisie pour la remplacer. C'était le 8 juin 1857 ; elle n'avait alors que 34 ans. Beaucoup plus jeune que la plupart de ses compagnes, auxquelles elle était appelée à commander, elle ne perdit rien de sa modestie et de sa simplicité, et elle n'excita la jalousie de personne. Toutes les Sœurs avec lesquelles elle avait vécu depuis dix ans savaient apprécier son mérite et toutes ses qualités, et l'entouraient déjà de leur respect et de leur affection. Ce respect et

cette affection ne pouvaient qu'augmenter encore en présence de ses talents et de ses vertus, qu'une position plus élevée allait faire briller d'un plus vif éclat. Son dévouement pour ses Sœurs parut plus grand que jamais; elle comprenait qu'elle en était devenue la mère. Quand leur état de santé le rendait nécessaire, elle leur prodiguait tous les soins que son expérience en pharmacie la mettait à même de leur procurer.

Mais elle ne se bornait pas aux besoins matériels; elle montrait encore bien plus d'ardeur pour conduire à la perfection les âmes qui lui étaient confiées. Sa direction était douce et maternelle, sans cesser d'être ferme. Lorsque, entraînée par l'amour du bien, elle craignait d'avoir laissé échapper trop de sévérité, elle ne manquait jamais d'adoucir, par une délicate prévenance et un témoignage de bonté, la rigueur apparente de ses observations. Douée d'une extrême sensibilité, elle prenait une grande part à toutes les peines de ses Sœurs, et elle savait admirablement ramener la joie et le courage dans les âmes affligées et abattues.

Les rapports de la Sœur Saint-Camille avec la Commission administrative de l'hôpital Saint-Louis ne pouvaient manquer d'être excellents. Elle savait ce qu'elle devait à Messieurs les administrateurs, aux médecins, à ses Sœurs, aux malades, à tous les employés de l'établissement, et il eût été difficile de prouver qu'elle eût jamais manqué à son devoir d'une manière tant soit peu notable. Elle savait prendre en toutes circonstances les intérêts de la maison, et sous ce rapport on n'avait pas à se défier de son jugement, de sa fidélité et de son esprit d'ordre et d'économie. Dans une circonstance fâcheuse, où l'un des employés supérieurs s'était rendu digne d'un blâme sévère de la part de l'administration, la Sœur Ca-

mille mérita les éloges de cette même administration, en prouvant l'ordre et l'exactitude qu'elle mettait dans ses comptes et dans toutes ses affaires.

Messieurs les administrateurs ont témoigné plus d'une fois toute l'estime qu'ils avaient pour cette digne Fille de la Sagesse; ils l'ont fait en particulier dans les nombreuses lettres qu'ils ont écrites à la Communauté de Saint-Laurent, dans le temps de sa supériorité et au moment de son départ de La Rochelle.

La chère Sœur Saint-Xiste, Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Nantes, venait de terminer sa longue et sainte carrière. Personne n'était plus capable de la remplacer que la Sœur Saint-Camille. Aussi la voix de l'autorité se fit bientôt entendre, et, pour accomplir la volonté de Dieu qui se manifestait par celle de ses Supérieurs, elle quitta son cher hôpital de Saint-Louis, le 25 juillet 1866, pour aller prendre la direction de l'Hôtel-Dieu de Nantes. Telle on l'avait vue à La Rochelle, telle on la vit, pendant dix ans, dans le nouvel établissement dont elle était devenue Supérieure. On peut même affirmer que ses qualités administratives et ses vertus religieuses semblaient croître en raison de l'importance de sa charge et de la responsabilité qui pesait sur elle. Ni les Sœurs, ni les malades, ni les administrateurs ne l'ont trouvée, un seul instant, au-dessous de ses obligations si graves et si multipliées.

Hélas! une existence si chère devait être brisée avant le temps. La Sœur Saint-Camille fut atteinte d'un cancer intérieur qui lui fit endurer les tortures les plus atroces, pendant plusieurs années. Tous les remèdes furent employés, mais inutilement. Sa patience étonnait les médecins qui la soignaient; jamais on ne l'entendait se plaindre; toujours on la rencontrait avec le sourire sur

les lèvres. Presque jusqu'à la fin de sa vie, elle continua, avec un courage extraordinaire, à s'occuper des affaires dont elle était chargée. Enfin il fallut bien s'arrêter. Pendant quelques jours, elle fut clouée sur son lit de douleur, édifiant ses Sœurs par sa patience, sa douceur, sa soumission entière à la sainte volonté de Dieu.

Quand on apprit, dans la ville, que la Supérieure de l'Hôtel-Dieu était en danger de mort, la tristesse fut générale ; il semblait que chaque famille fût sur le point de perdre quelqu'un de ses membres les plus chers. Les riches et les pauvres montrèrent, en cette occasion, toute l'estime qu'ils avaient conçue pour cette admirable Fille de Sagesse, qu'ils connaissaient personnellement, ou dont ils avaient toujours entendu faire le plus bel éloge. Du matin au soir, l'entrée de l'établissement était encombrée par les personnes de toutes conditions, qui venaient demander des nouvelles de la malade. Deux fois, Monseigneur Fournier, évêque de Nantes, voulut bien la visiter ; dans sa dernière visite, il la bénit au nom de Monseigneur Richard, coadjuteur de l'archevêque de Paris, qui l'en avait prié. Presque tous les médecins de la ville vinrent également la visiter dans sa maladie, plus encore pour lui témoigner l'intérêt qu'ils lui portaient que pour lui offrir le secours de leur art qui leur parut bientôt inutile. De toutes parts on adressa au ciel de ferventes prières pour obtenir la guérison de cette digne Fille de la Sagesse, qui pouvait encore rendre de grands services à la religion et à ses frères. Des Messes furent dites à cette intention dans le pieux sanctuaire de Lourdes et ailleurs ; mais Dieu voulait la récompenser de ses vertus et de toutes ses œuvres. Elle mourut le mercredi, 15 novembre 1876, sur les 8 h. du soir, après une longue et pénible agonie qui

dut achever de la purifier et de la rendre agréable à son divin Epoux. Elle avait alors 53 ans.

On peut dire que cette mort jeta dans le deuil la ville de Nantes tout entière. Tous les organes de la presse locale ne manquèrent pas de faire l'éloge de la Sœur Camille.

« La Sœur Camille de Lellis, disait l'*Union bretonne*, avait toutes les qualités des humbles servantes du malade pauvre. Son caractère égal était toujours bienveillant ; le sourire sur les lèvres, en pansant les plaies les plus repoussantes, elle savait souvent, d'un mot d'espérance, résigner un blessé, amoindrir sa douleur. Toujours maîtresse d'elle-même, sous ses airs de distinction modeste, elle commandait le respect et imposait l'estime à tous. Son autorité ne pesait à personne, et elle savait, sans faiblesse, concilier tous les intérêts. Aussi ne laisse-t-elle pas, que nous sachions, le souvenir du plus léger conflit.

« Quand la guerre éclata en France, et lorsque, après nos revers, on refoula sur Nantes les blessés de nos combats, les malades de l'armée de la Loire, on s'en souvient, notre Hôtel-Dieu devint une ambulance où s'entassaient pêle-mêle les débris mutilés de nos légions vaincues. C'était un spectacle navrant, où tous les dévouements se multipliaient pour être à toutes les souffrances, à tous les malheurs.

« La Sœur Camille de Lellis, sous l'intelligente administration de la Commission hospitalière, se dévoua sans compter ses fatigues, se dépensa sans mesure ; elle était partout à la fois ; elle voulait tout voir, pour être à tous les services, à tous les soulagements de nos malheureux blessés, des variolés, des pestiférés, qui refluaient

jusque sous les galeries de l'Hôtel-Dieu. La généreuse Sœur n'oubliait qu'elle-même, et souvent elle restait une journée entière, sans nourriture, sans penser à vivre. Elle est morte à 53 ans, martyre de ce dévouement chrétien ; car c'est de ces jours de privation et de fatigue que date la cruelle maladie qui l'a enlevée. »

Le *Phare de la Loire* lui-même s'est incliné devant le cercueil de la Sœur Saint-Camille qui, disait-il, « écoula sa vie en prodiguant les trésors de sa charité qui étaient inépuisables, mais en même temps ceux de ses forces qui ne l'étaient pas. Aussi pouvons-nous dire d'elle, quoique femme, ce que le prêtre a dit toujours du soldat succombant pour la patrie : Elle est morte au champ d'honneur. »

Personne n'avait été plus à même d'apprécier les qualités éminentes de la Sœur Saint-Camille que Messieurs les membres de la Commission administrative des hospices, avec lesquels elle était presque journellement en rapport. Aussi personne ne lui a témoigné plus d'estime et de confiance de son vivant, personne n'a éprouvé plus de regret à sa mort, et ne lui a rendu plus d'hommage.

Le 27 octobre, la Commission administrative s'étant rendue à l'Hôtel-Dieu, la Supérieure, retenue par la maladie, ne put se trouver au milieu d'elle. Par l'intermédiaire de M. de Sallier-Dupin, vice-président de la Commission, la malade voulut exprimer à chacun des administrateurs combien elle était touchée de l'intérêt qu'ils lui portaient. Elle les remercia, avec une exquise délicatesse, des sentiments qu'ils lui avaient manifestés en toutes rencontres et des bontés qu'ils avaient eues pour elle, en cherchant à lui faciliter l'accomplissement

de sa mission. M. de Sallier-Dupin fut encore prié d'être l'interprète de la Commission pour dire à la vénérée Supérieure les sentiments de profonde sympathie et de gratitude dont elle se sentait animée, en voyant avec quel courage, au milieu de ses souffrances, elle continuait de diriger l'établissement qui lui était confié. L'administration constatait en effet que, comme par le passé, c'était toujours de la façon la plus intelligente et avec la même vigilance que cette digne Supérieure s'occupait de ses fonctions.

Un extrait du procès-verbal de cette séance, où l'on s'était plu à faire l'éloge si bien mérité de la Sœur Saint-Camille, fut envoyé, une quinzaine de jours après, à la Supérieure générale de la Congrégation de la Sagesse par le vice-président, qui lui écrivait en même temps une lettre que nous ne pouvons nous empêcher de reproduire.

« Nantes, le 10 novembre 1876.

« Madame la Supérieure générale,

« J'ai l'honneur de vous remettre un extrait du procès-verbal de notre séance du 27 octobre 1876, qui a été présenté par moi, au nom de mes collègues, à notre chère Sœur Saint-Camille, et dont lecture a été donnée aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu par la Mère Saint-Louis.

« Cet extrait, si peu qu'il est en présence des sentiments de respect et de sympathie que nous avons pour notre Supérieure, je vous l'adresse, Madame, avec la pensée que vous pourrez y voir un peu de notre admiration et de notre attachement pour la femme d'élite que la

Communauté de Saint-Laurent a mise à la tête de l'établissement que nous administrons.

« Nous touchons à la dernière heure de cette existence qui nous est si précieuse. La Sœur Saint-Camille meurt avec la plénitude de son intelligence, affectueuse pour tous ceux qui l'entourent, ayant, avec une admirable simplicité, un sourire d'une exquise douceur et des expressions qui disent l'élévation de son âme. Tout indique que cette journée sera celle de la séparation. »

Ainsi s'exprimait M. de Sallier-Dupin, le 10 novembre. La vénérable malade devait vivre encore cinq jours, au milieu des plus atroces douleurs. Enfin, lorsqu'elle eut terminé sa carrière, on songea à lui faire des obsèques magnifiques. Un procès-verbal dressé le 24 novembre, approuvé et signé par les membres de la Commission administrative, va nous dire avec quelle solennité s'est faite la cérémonie funèbre.

« L'an 1876, le 17 du mois de novembre, ont eu lieu, à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, les obsèques de la Sœur Saint-Camille de Lellis, Supérieure de cet hôpital.

« La Commission tenant à rendre un témoignage public de sa profonde sympathie pour cette digne Supérieure, avait décidé que ses funérailles auraient lieu avec solennité, et que des invitations pour y assister seraient adressées, en son nom, à tous les chefs des corps constitués de la ville et du département.

« L'empressement apporté pour répondre à ces invitations a montré que les éminentes qualités de la Sœur Saint-Camille étaient appréciées non-seulement dans l'intérieur des hospices, mais encore hors de ces établissements.

« Dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu se pressait en effet

une affluence sympathique et recueillie. Parmi les notabilités qui assistaient à la cérémonie, on remarquait M. le préfet, MM. les généraux commandant le 41^e corps d'armée et la division de la Loire-Inférieure, M. le maire de Nantes, accompagné d'adjoints et de conseillers municipaux, M. l'intendant de la division et MM. les sous-intendants, M. le procureur de la République, M. le directeur de l'École de médecine et un grand nombre de professeurs de ladite École; enfin les hospices se trouvaient représentés par la Commission administrative, les fonctionnaires des deux établissements, le chirurgien en chef et la plupart des membres du corps de santé.

« Monseigneur l'évêque de Nantes, pour honorer d'une manière tout exceptionnelle la chère Sœur Saint-Camille, était venu donner l'absoute. Les offices avaient été célébrés par le R. P. de Beauvoys, Missionnaire de la Compagnie de Marie, Supérieur du séminaire apostolique de Pontchâteau.

« Au sortir de la chapelle, un cortège nombreux a accompagné le corps jusqu'à sa dernière demeure. Les cordons du poêle étaient tenus par M. le général commandant en chef le 41^e corps d'armée, M. le préfet de la Loire-Inférieure, M. le maire de Nantes, M. le vice-président de la Commission administrative des hospices, M. le chirurgien en chef de ces établissements, M. le médecin en chef de l'asile Saint-Jacques, et par Mesdames les Supérieures de la Madeleine et de la maison dite du Petit-Saint-Jacques.

« Autour du cercueil le service d'honneur était fait par des députations de militaires des différents corps de la garnison. C'était là un hommage bien dû à celle qui, pendant de nombreuses années, s'était occupée avec tant

de zèle des malades de l'armée. Les personnes qui l'ont vue à l'œuvre pendant la dernière campagne, et naguère encore, pendant les épidémies qui ont sévi sur les soldats de la garnison, savent avec quelle sollicitude toute maternelle elle veillait aux soins à leur donner.

« Sur le long parcours des ponts, une foule empressée était venue attendre le cortège à son passage, et manifestait aussi, par son attitude, ses sentiments de profonde reconnaissance.

« La chère Sœur Saint-Camille de Lellis avait été installée dans les fonctions de Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Nantes, le 30 juillet 1866, par la Commission administrative des hospices. Elle comptait donc dix années de services environ, dans cet hôpital.

« Pour annoncer l'arrivée de cette Supérieure, qui venait remplacer la Sœur Saint-Xiste, décédée quelques jours auparavant, M. le Supérieur général des Filles de la Sagesse écrivait, en ces termes, à la Commission :

« Messieurs,

« Pour remplacer à l'Hôtel-Dieu la Sœur Saint-Xiste, que la mort vient de nous enlever, nous envoyons la Sœur Camille de Lellis. Cette Sœur remplissait depuis longtemps, à la satisfaction de tous, les fonctions de Supérieure de l'hôpital de La Rochelle. Nous l'avons retirée de cet établissement, au grand regret de l'administration et des pauvres, pour l'envoyer à l'Hôtel-Dieu de votre ville.

« J'espère, Messieurs, que vous verrez dans ce choix combien nous avons à cœur de vous être agréables. J'ose réclamer pour la nouvelle Supérieure l'appui si bienveillant que vous avez donné à l'ancienne. »

« Comme leurs collègues de La Rochelle, les administrateurs des hospices de Nantes appréciaient les mérites exceptionnels de la Sœur Saint-Camille qui à une remarquable délicatesse de sentiments unissait la plus grande énergie.

« Aussi la longue et douloureuse maladie qui a terminé ses jours n'a-t-elle pu l'empêcher de remplir jusqu'au dernier moment sa mission de dévouement et de charité envers les malheureux.

« Enfin, dans son excellent cœur, elle avait trouvé la solution de cette difficulté extrême pour ceux qui sont appelés à diriger : elle savait se faire obéir, tout en se faisant aimer. »

Après les pertes dont nous venons de parler, la Congrégation en fit une autre beaucoup plus sensible encore que les précédentes, en perdant son Supérieur général qui, depuis 21 ans, la gouvernait avec tant de zèle et d'intelligence. Le R. P. Denis fut enlevé à toute la famille religieuse de Montfort, le 8 février 1877, après une maladie de quelques jours.

En mourant, il laissait la Congrégation dans l'état le plus prospère. Pendant les années de son généralat, le nombre des Sœurs s'était augmenté de 1029. Elles étaient, au moment de sa mort, 3,400, dont 468 Sœurs converses. Au noviciat des Sœurs de chœur, on comptait 120 novices et 10 postulantes, et à celui des Sœurs converses, 45 novices ou postulantes. La Congrégation possédait alors 275 établissements.

Sous le rapport matériel, tout s'était considérablement amélioré, soit dans les établissements appartenant à la Communauté, soit à la Maison-Mère. Dans bien des

lieux, des maisons ou des chapelles avaient été construites à neuf, ou des réparations plus ou moins importantes avaient été faites à celles qui existaient déjà. La Maison-Mère avait presque entièrement changé de face : les cloîtres, la cuisine, les réfectoires, les dortoirs, les infirmeries, les bureaux de l'administration n'étaient plus les mêmes. L'enclos avait été agrandi de moitié, et un vaste mur d'enceinte venait de s'élever autour des coteaux qui en faisaient désormais partie. Mais ce qui mérite surtout d'être mentionné ici, c'est la magnifique chapelle qui fera le sujet du chapitre suivant.

Un remplaçant fut donné au R. P. Denis, quelques mois après la mort de ce dernier. Le 21 juin, le R. Père Guyot fut élu par ses confrères Supérieur général de la Compagnie de Marie, et devint, par le fait, Supérieur général de la Congrégation de la Sagesse. Son élection fut approuvée par le Souverain Pontife, le 6 juillet suivant. Né à Josselin, du diocèse de Vannes, le 23 juillet 1828, il était entré au noviciat des Missionnaires en 1862. Ses talents et ses vertus donnent l'assurance qu'il fera beaucoup de bien à la famille religieuse dont il est devenu le Père.

CHAPITRE IV.

CHAPELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE LA SAGESSE, A SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE.

Ce chapitre sera consacré à la description de la chapelle de la Communauté de la Sagesse, à Saint-Laurent-sur-Sèvre. Il y avait longtemps que se faisait sentir le besoin d'une nouvelle chapelle. L'ancienne devenait de jour en jour trop étroite pour contenir le personnel de la maison qui augmentait d'une manière sensible. Déjà le R. P. Dalin avait songé à construire un monument convenable dont le plan avait été dressé par un architecte habile. On avait choisi pour cette importante construction le lieu même où s'élève l'église actuelle. Mais des circonstances particulières firent remettre à plus tard l'exécution de ce projet, qui devait se réaliser sous le généralat du R. P. Denis. A cette époque, une somme considérable à laquelle on ne s'attendait pas, arriva à la Communauté et mit les Supérieurs à même de commencer les travaux. Une maison achetée à bas prix pour une bonne œuvre, en 1823, par le R. P. Deshayes, dans la rue de Chaillot, à Paris, fut vendue, en 1864, avec un bénéfice de plus de trois cent mille francs, comme nous l'avons dit ailleurs.

Dans les dernières années du règne de Napoléon III, une administration active et puissante dirigeait la ville de Paris. Cette grande cité semblait se transformer. Ses